



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Morne à l'Eau (971)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21971116500015

Code postal / Ville : 97111 Morne à l'Eau

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : MAPA-DATST-2024-01-L4

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : CAMINADE DELPHINE

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : article 6.1 du règlement de la consultation

Capacité économique et financière : article 6.1 du règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : article 6.1 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 27 juillet 2024 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : RENOVATION DE LA SALLE DES DELIBERATIONS LOT 4 Électricité, Climatisation, sonorisation

Cette consultation fait suite à un Avis d'infructuosité du lot 4 du 05/06/2024

Classification CPV : 45311000

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution : MORNE A L'EAU

Durée du marché (en mois) : 4

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT : 4

Lot 4 : Électricité, Climatisation, sonorisation

Classification CPV : 45311000

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Une visite sur site est OBLIGATOIRE, à la suite de cette visite le candidat devra vérifier le quantitatif et porter les corrections par rapport au DPGF.

Autres informations complémentaires :

L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les conditions de visites sont les suivantes :

1 visite sur site est programmée.

- Mercredi 17/07/2024 - 10h00

L'entreprise devra confirmer sa présence au plus tard un jour avant la visite, via la plateforme www.marches-securises.fr (rubrique questions/réponses)

Le 02/07/2024

Le Maire, Jean BARDAIL